

COMMUNIQUE FINAL

14^{ème} rencontre des Ministres du Logement de l'Union européenne

1. La 14^{ème} rencontre annuelle des Ministres du Logement de l'Union européenne s'est tenue le 28 juin 2002 à Genval (Belgique).

Cette rencontre s'est déroulée en parallèle au 3^{ème} Colloque des Ministres européens sur le Logement durable.

2. Bien que la politique du logement relève de la seule compétence des Etats-Membres de l'Union européenne, les Ministres considèrent que la rencontre annuelle des Ministres du logement, lieu de débat permettant la confrontation et l'échange d'informations sur les politiques menées, est utile et nécessaire. Cette rencontre contribue à l'élaboration des actions en faveur de la cohésion sociale, de l'environnement et de développement durable dans l'esprit de la charte des droits fondamentaux.
3. Les Ministres remercient la Présidence espagnole d'avoir organisé une réunion préparatoire des focal point européens en matière de logement qui a permis de poser les bases des réflexions menées à l'occasion de cette rencontre.
4. Les Ministres rappellent, conformément aux Communiqués finaux des 12^{ème} et 13^{ème} rencontres, qu'ils appuient fortement les décisions du Conseil européen de Lisbonne pour favoriser l'inclusion sociale. Ils réaffirment que le logement est un des éléments centraux de la lutte contre l'exclusion sociale.

En ce sens, ils accueillent favorablement:

- Le point 28 des Conclusions du Sommet de Laeken : " Le premier rapport conjoint sur l'inclusion sociale et la définition d'un ensemble d'indicateurs communs constituent des éléments importants de la politique définie à Lisbonne pour éradiquer la pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale, en ce compris la santé et le **logement**. Le Conseil européen insiste sur la nécessité de renforcer l'appareil statistique et invite la Commission à impliquer progressivement les pays candidats dans ce processus"
- La mise sur pied par Eurostat d'une task force chargée de développer des méthodologies communes pour mieux comprendre le phénomène du sans-abrisme.
- Le point 24 des Conclusions du sommet de Barcelone : "Le Conseil européen souligne l'importance de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les Etats-membre sont invités à fixer, dans leurs plans d'action nationaux, des objectifs pour réduire de manière sensible, d'ici à 2010, le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale"

5. Les Ministres rappellent que la mise en œuvre du programme pour l'habitat et la poursuite du développement durable sont intimement liées et interdépendantes et que le développement des établissements humains est une composante essentielle du développement durable. Ils soulignent également l'intérêt d'une coordination entre les politiques de régénération urbaine et les politiques du logement. Ils invitent le Danemark, qui conduira la délégation européenne lors du Sommet mondial de la Terre de Johannesburg (26/08-06/09/2002), à être attentif à ces différentes interrelations et à se faire le porte parole des décisions prises au cours du 3^{ème} Colloque des Ministres européens sur le logement durable. Les ministres invitent la Belgique à s'associer à cette démarche.
6. Les Ministres prennent acte du fait que la Belgique s'attèle actuellement à la récolte des statistiques sur le logement dans l'Union européenne qui seront publiées au second semestre 2002. Ils saluent l'initiative de la Finlande de constituer un groupe ad-hoc d'experts dans le but d'examiner la répartition des rôles en matière de statistiques, le contenu des publications ainsi que la récolte, la cohérence et la comparabilité des données. Ce groupe serait composé de représentants des Etats-Membre de l'Union européenne, de Eurostat et de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU.
7. Les Ministres accueillent favorablement l'initiative du Danemark d'organiser une Table ronde européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale (Aarhus, 17-18/10/2002) durant laquelle un atelier sera consacré à l'accès au logement.
8. Les Ministres invitent le Danemark, la Grèce et l'Italie, qui seront successivement en charge de la Présidence de l'Union européenne au cours des trois prochains semestres, à explorer les meilleures voies à suivre pour mettre en œuvre les décisions et la demande issues de la déclaration politique de la 13^{ème} rencontre des Ministres du Logement.
9. Les Ministres remercient l'Italie, qui présidera l'Union européenne au cours du second semestre 2003, d'accueillir la prochaine rencontre des Ministres du Logement sur le thème "Politiques de logement et intégration européenne : problèmes et perspectives". Ils remercient la Grèce d'organiser, lors du premier semestre 2003, la réunion préparatoire à cette rencontre.